

Délibération nº:

Dépenses à imputer aux

comptes 6232 « fêtes et

cérémonies » et 6257

« réceptions »

DL 65/2020

Objet:

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU COMITÉ SYNDICAL** SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE **SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt,

Le lundi 21 septembre 2020,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- Mme ARNOULD Laure (suppléante CCHVC)
- Mme BERT (titulaire CPS)
- Mme BEAN (titulaire CPS)
- M. BIZEBARD (suppléant CPS)
- M. CAHAREL (titulaire CPS)
- M. CAMBON (titulaire CPS)
- M. CARRE (titulaire CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire CPS)
- M. CORDIER (titulaire CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire CPS)
- M. DEBRAS (titulaire CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire CPS)
- M. DIDIN (titulaire CPS)
- Mme DUMAS (titulaire CPS)
- M. ESCANDE (suppléant CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire CPS)
- Mme GELOT (titulaire CPS)
- M. GILBON (titulaire CPS)
- M. GLEIZE (titulaire CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire CCHVC)
- M. JEANNOT (suppléant CPS)
- M. LECLERC (titulaire CPS)
- Mme MAIMOUN (titulaire CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire CCHVC)
- M. PROUST (titulaire CPS)
- M. SAUSSOL (titulaire CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire CPS)
- Mme VALOT (titulaire CPS)
- M. VIGIER (titulaire CPS)
- M. VIVIEN (titulaire CPS)

### **DATE DE** CONVOCATION

Le 08/09/2020

#### Avaient donnés pouvoir :

- M. TRAMONI (titulaire - CPS) a donné pouvoir à Monsieur LECLERC (titulaire -CPS)

#### Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) représenté par M. JEANNOT (suppléant - CPS) ; M. BAY (titulaire - CCHVC) représenté par Mme ARNOULD (suppléante CCHVC); Mme BERCHON (titulaire - CPS); M. BERTIAUX (titulaire - CPS) représenté par M. ESCANDE (suppléant - CPS); M. BERVEILLER (titulaire - CPS) représenté par M. BİZEBARD (suppléant - CPS); M. BLIN (titulaire - CPS); M. DOBIGNY (titulaire - CPS); Mme HAMON (titulaire - CPS); M. LARDIERE (titulaire - CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS); M. MAJEUX titulaire - CPS); Mme LECLERCQ (titulaire - CPS); M. PANDZOU (titulaire - CPS); Mme PERIS (titulaire - CCHVC)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Jean-Jacques DEBRAS est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de sécrétaire de séance?

DES ORDURES MENAGERES

91978 COURTABŒUF Cedex Tél.: 01 64 53 30 00 - Fax: 01 64 53 30 09 E LA VALLEE DE CHEVREUSE SIRET : 20006232100019 -CODE APE : 3811Z







# <u>Délibération DL65/2020</u> <u>Dépenses à imputer aux comptes 6232 « fêtes et cérémonies » et 6257 « Réceptions »</u>

#### Le comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article D 1617-19.

Vu l'instruction comptable M14,

**Vu** le décret n° 2016-33 du 20 janvier 2016 fixant la liste des pièces justificatives des dépenses des collectivités territoriales,

Vu la note de présentation,

Considérant la demande faite par la trésorerie d'Orsay,

#### Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**D'affecter** les dépenses détaillées ci-dessous au compte 6232 « Fêtes et Cérémonie » pour toute la durée du mandat en cours :

- Les dépenses liées à l'organisation de la « Fête de la Récup' » soient la location de matériel, repas, poste de secours, branchement électrique....
- Le règlement des factures de sociétés, artistes et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats,
- Les cadeaux offerts au personnel à l'occasion de départ, mariage, naissance ou autres,
- Les fleurs et présents offerts à l'occasion de divers évènements,
- Les dépenses liées à l'achat de denrées et petites fournitures pour l'organisation de manifestations.

**D'affecter** les dépenses détaillées ci-dessous au compte 6257 « Réceptions » pour toute la durée du mandat en cours :

 Les prestations diverses services lors de cérémonies officielles et inaugurations, les vœux et les réceptions,

Les dépenses liées à l'achat de denrées et petites fournitures pour l'organisation de

réunion et d'ateliers.

Fait à Villejust, Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le :

30 SEP. 2020

Affichée le :

30 SEP. 2020

afaq ISO 14001 Environnement Annos certification





# BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

**Utilisateur: Bruneau** 

# Paramètre de la transaction:

| Type de transaction:                   | Transmission d'actes  |
|--|---|
| Nature de l'acte:                      | Déliberations   |
| Numéro de l'acte:                      | DL65_2020   |
| Date de la décision:                   | 2020-09-21 00:00:00+02  |
| Objet:                                 | Dépenses à imputer aux comptes 6232 « Fêtes et cérémonies » et 6257 « |
|  | Réceptions »  |
| Classification matières/sous-matières: | 7.1   |
| Identifiant unique:                    | 091-200062321-20200921-DL65_2020-DE                                   |

# Fichier de vie de la transaction

| Fichier   | Type de fichier | Taille du fichier |
|---|-----------------|-------------------|
| nom de métier:                                      |                 |                   |
| 091-200062321-20200921-DL65_2020-DE-1-1_0.xml       | text/xml        | 1030              |
| nom original:                                       |                 |                   |
| dl65.pdf  | application/pdf | 146394            |
| nom de métier:                                      |                 |                   |
| 99_DE-091-200062321-20200921-DL65_2020-DE-1-1_1.pdf | application/pdf | 146394            |
| nom original:                                       |                 |                   |
| note présentation dl65.pdf                          | application/pdf | 57888             |
| nom de métier:                                      |                 |                   |
| 99_DE-091-200062321-20200921-DL65_2020-DE-1-1_2.pdf | application/pdf | 57888             |

# Cycle Contenu dans l'archivage

| Etat                       | Date                            | Message                            |
|----------------------------|---------------------------------|------------------------------------|
| Posté                      | 30 septembre 2020 à 11h42min22s | Dépôt initial                      |
| En attente de transmission | 30 septembre 2020 à 11h45min08s | Accepte par le TdT : validation OK |
| Transmis                   | 30 septembre 2020 à 11h45min24s | Transmis au MIAT                   |
| Acquittement reçu          | 30 septembre 2020 à 11h52min25s | Recu par le MIAT le 2020-09-30     |